



**A l'attention de Mr Pierre BEDIER,**  
*Hôtel du Département*  
*2, Place André Mignot*  
*78012 VERSAILLES Cedex*

**Objet : Haras des Bréviaires**

Paris, Lundi 29 Septembre 2014,

Monsieur le Président,

Plusieurs conseillers généraux, impliqués dans le soutien à la filière cheval, m'ont fait part de votre souci de ne pas engager le Conseil général des Yvelines dans des dépenses couvrant une éventuelle gestion déficitaire du site du Haras des Bréviaires. C'est un souci légitime que nous partageons totalement et nous ne saurions imputer les conséquences de la gestion de notre activité au propriétaire foncier qui l'accueille.

Je pense quant à moi qu'une mise à disposition foncière, dont la forme reste à définir, au bénéficiaire et à la charge du Comité régional d'Équitation d'Ile de France serait une meilleure solution pour les acteurs de la filière porteurs du projet. Acheter reste cependant pour nous une option, mais l'Ile de France ferait curieusement exception quand d'autres collectivités territoriales s'impliquent dans le soutien à la filière par l'acquisition foncière du site des Haras nationaux présent sur leur territoire.

Ce projet est un **projet fédérateur** regroupant déjà le Comité Régional d'Équitation d'Ile de France (CREIF), l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), La Coopérative d'Insémination Artificielle (Haras des Bréviaires - COOP.EL.IA), la sellerie Equi'd and CO et la Gendarmerie qui compte augmenter son effectif de 30% de gendarmes à cheval sur le site. S'ajouteront au projet global de Maison du cheval, la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE), le Comité Régional de Tourisme Equestre (CRTEIF), les 8 comités départementaux d'équitation d'Ile de France, la commission paritaire régionale de l'emploi des entreprises équestres (CPRE-EE), l'association des éleveurs de chevaux de sport d'Ile de France (ADECSIF), la chambre syndicale des marchands de chevaux (CSCCF) et une unité de méthanisation.

---

Adresse : 56 rue des Renaudes-75017 PARIS

Association déclarée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt le 7 mai 2002 sous le n° 47013956

SIRET : 442 695 441 00018 - APE : 913E

Téléphone : 01 47 66 34 52 - Télécopie : 01 42 67 08 51 - Messagerie internet : conseilduchevalidf@gmail.com



J'insiste également pour vous rappeler que les 400.000€ d'investissement votés à l'unanimité le 29 Novembre 2013 par le Conseil Général des Yvelines représentent à la fois une valorisation de son patrimoine et son premier acte de soutien économique aux sports équestres. Cet engagement constitue un facteur déclenchant la mobilisation de quelques 1.200.000€ déjà promis pour le financement de cet équipement sportif structurant. Financement au demeurant modeste, permettant de créer un outil sportif complémentaire permettant de donner au domaine des Bréviaires les moyens d'une gestion financière équilibrée et totalement autonome.

J'apprends par ailleurs tout dernièrement, que l'achat du domaine du Haras des Bréviaires par le Conseil Général des Yvelines a été permis par une subvention de l'Etat à hauteur de 80%, l'administration des Haras Nationaux de l'époque ne pouvant juridiquement acquérir ce bien pour elle-même.

Ceci contribue, en cas de cession, à revoir les perspectives de soutien que la filière cheval s'estime en droit d'attendre d'une institution ayant bénéficié de subsides substantiels destinés à assurer son développement. Il ne serait pas incongru, en d'autres termes, que des fonds destinés initialement au soutien de la filière lui demeurent acquis...

Voici deux axes de réflexion que je souhaitais vous soumettre afin d'aboutir rapidement pour l'intérêt général et je suis prêt à échanger prochainement de manière plus approfondie avec vous-même.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Président du CREIF,  
Président du Conseil du Cheval d'Ile de France,  
Président du Conseil du Cheval des Yvelines*